VILLE DE RENNES

ACCOMPAGNEMENT DE L'ENFANT

De 3 mois à 4 ans
De la crèche municipale à l'école maternelle

GARDE D'ENFANTS MOINS DE 3 ANS
3 types d'accueil :
Collectif / Familial / Occasionnel

3 MOIS À 3 ANS

ADMISSION DANS UNE DES 17 CRÈCHES MUNICIPALES
Collaboration entre la Direction Petite Enfance et le Service Santé Enfance

À l'entrée, rencontre avec la directrice puéricultrice.
Visite médicale d'entrée par un médecin du SSE

Si besoin l'enfant peut bénéficier d'un projet spécifique pour maladie chronique ou handicap.
Projet personnalisé

Tout au long de l'accueil, accompagnement au sein du SSE :
- Consultation psychologique, observation de l'enfant en crèche
- Visite médicale de suivi, rédaction de PAI, préparation dossier MDPH, demande de renfort en crèche, demande d'AESH pour l'entrée en école
- Vigilance sur les signes en lien avec la protection de l'enfance

ÉVALUATION DES BESOINS DE L'ENFANT

ACCUEIL ADAPTÉ

ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISÉ : UNIVERSALISME PROPORTIONNÉ

Orientations extérieures : professionnels de santé, sociaux, structures et partenaires

Relais pris par l'Éducation Nationale en grande section. Fiche de liaison

Le dispositif proposé par le SSE de façon ciblée:
- suivi médical renforcé
- consultations avec un psychologue
- accompagnement par une assistante sociale

Pour l'ensemble d'une classe d'âge : **bilan de santé des 4 ans,** (délégation de PMI) réalisé par les infirmières et les médecins du SSE

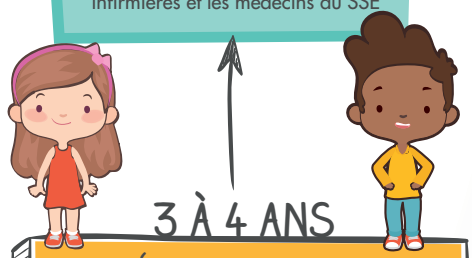

3 À 4 ANS

62 ÉCOLES MATERNELLES
Suivi en petites et moyennes sections par le Service Santé Enfance en collaboration avec l'Éducation Nationale

CONTINUITÉ DU SUIVI PAR LE SERVICE SANTÉ ENFANCE

DES MOYENS SPÉCIFIQUES POUR DÉVELOPPER L'ACCUEIL INCLUSIF

Selon ses difficultés, un enfant pourra bénéficier de la présence d'une auxiliaire de puériculture spécifiquement dédiée (à temps partiel).

Une évaluation du besoin est réalisée par le médecin du SSE, la directrice de la crèche et la psychomotricienne.

Les besoins doivent être liés à une ou plusieurs difficultés de l'enfant diagnostiquées ou en cours de bilan et doivent être persistants.

LE SERVICE SANTÉ ENFANCE DE LA VILLE DE RENNES (SSE)

Le service intervient dans les crèches municipales de la Ville de Rennes, auprés des Petites et Moyennes Sections des écoles maternelles rennaises publiques ou privées.

Les équipes sont sectorisées par quartiers.

Intervenir à la fois dans les crèches et les écoles maternelles permet de favoriser une prévention précoce, le dépistage et l'orientation des enfants, une continuité du suivi et de l'accompagnement des familles.

Imprimerie Rennes Métropole - Août 2022 - réf. 87722

Villes-Santé OMS Réseau Français

Rennes en santé

rennes VIVRE EN INTELLIGENCE